

1- Indicateur d'écart de rémunération 2025 DENTISTES et MEDECIN

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Ne renseigner les salaires moyens que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Catégories de postes équivalents : **1CSP** Par défaut, les catégories de postes équivalents sont les 4 catégories socioprofessionnelles (CSP).

Seuil de pertinence associé : **2%** Par défaut, le seuil de pertinence est fixé à 5 % (pour une catégorisation en 4 CSP). Pour toute autre catégorisation, il est fixé à 2 %. Remplacer 5 % par 2 % si vous êtes dans ce cas.

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=où, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Chirurgien de tiste + médecin	moins de 30 ans	63 554	103 451	38,6%	36,6%	3	3	1	6	3,72%
	30 à 39 ans	108 305	145 093	25,4%	23,4%	21	4	1	25	9,90%
	40 à 49 ans	146 069	160 911	9,2%	7,2%	7	8	1	15	1,84%
	50 ans et plus	89 301	79 930	-11,7%	-9,7%	8	5	1	13	-2,14%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
								0	0	0,00%
ensemble des salariés		107 743	128 883	16,4%		59			59	13,31%

Pour des catégories de postes équivalents plus fines que les 4 CSP, dupliquer et insérer les lignes 12 à 15 après la ligne 19 autant de fois que nécessaire et modifier les intitulés de catégories d. Dans ce cas, les effectifs par CSP doivent être renseignés dans les cellules grises pour le calcul des indicateurs d'augmentation et de promotion.

indicateur calculable (1=où, 0=non) : **1** Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) : **13,3** Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles 2025 DENTISTES et MEDECIN

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules (sauf les cellules grises si vous utilisez une autre catégorisation que les CSP pour l'indicateur d'écart de rémunération). Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.
En l'absence de modification de votre part, les nombres de salariés sont calculés d'après les données renseignées pour l'indicateur d'écarts de rémunération (cellules grises).

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés) *		écart de taux d'augmen- tation	nombre de salariés		validité du groupe (1=ooui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
Chirurgien dentiste + médecin	0,0%	0,0%	0,0%	39	20	1	59	0,00%
	0,0%	0,0%	0,0%	0	0	0	0	0,00%
	0,0%	0,0%	0,0%	0	0	0	0	0,00%
ingénieurs et cadres	0,0%	0,0%	0,0%	0	0	0	0	0,00%
ensemble des salariés	0,0%	0,0%	0,0%	59			59	0,00%

* Seules les augmentations individuelles du salaire de base sont à prendre en compte, lorsqu'elles ne correspondent pas à des promotions.

indicateur calculable (1=ooui, 0=non) : 0 Il n'y a pas eu d'augmentations dans l'entreprise.
indicateur d'écart d'augmentations (points de %) : INCALCULABLE
note obtenue sur 20 : #N/A

3- indicateur d'écart de taux de promotions 2025 DENTISTES et MEDECIN

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules (sauf les cellules grises si vous utilisez une autre catégorisation que les CSP pour l'indicateur d'écart de rémunération). Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.
En l'absence de modification de votre part, les nombres de salariés sont calculés d'après les données renseignées pour l'indicateur d'écarts de rémunération (cellules grises).

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=ooui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
Chirurgen dentiste + médecin	0,0%	0,0%	0,0%	39	20	1	59	0,00%
			0,0%	0	0	0	0	0,00%
			0,0%	0	0	0	0	0,00%
			0,0%	0	0	0	0	0,00%
ensemble des salariés	0,0%	0,0%	0,0%	59			59	0,00%

indicateur calculable (1=ooui, 0=non) : 0 Il n'y a pas eu de promotions dans l'entreprise.
indicateur d'écart de promotions (points de %) : INCALCULABLE
note obtenue sur 15 : #N/A

4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité 2025 DENTISTES et MEDECIN

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.
Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

	nombre de salariées de retour de congé maternité*		pourcentage de salariés augmentés
	total	augmentées**	
ensemble des salariés	0	0	

* Les salariées à considérer sont les salariées revenues de congés maternité (éventuellement prolongé par un congé parental) pendant la période de référence, uniquement lorsqu'une ou plusieurs augmentations ont eu lieu dans l'entreprise pendant la durée du congé maternité.

** Les augmentations à prendre en compte sont celles qui sont intervenues pendant la période de référence et qui permettent de rattraper au moins la moyenne des augmentations survenues pendant le congé maternité.

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

indicateur de pourcentage de salariés ayant
bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant
leur retour de congé maternité (%) :

note obtenue sur 15 :

0 Il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

INCALCULABLE

#N/A

#N/A

5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations 2025 DENT

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.
Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations*			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	5	5	10	5

* Les rémunérations à considérer sont les rémunérations brutes annuelles par EQTP utilisées pour l'indicateur 1.

indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :
note obtenue sur 10 :

5
10

Les hommes et les femmes sont à parité parmi les salariés les mieux rémunérés.

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2025 DENTISTES et MEDECIN

Calculs automatiques, ne pas modifier.

		indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)		1	13,3	19	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)		0	INCALCULABLE		20	0
3- écarts de promotions (en points de %)		0	INCALCULABLE		15	0
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)		0	INCALCULABLE		15	0
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations		1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables				29		50
INDEX (sur 100 points)				INCALCULABLE		100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.